

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Systèmes de garantie des dépôts: niveau de garantie et délai de remboursement Sujet 2.50.02 Épargne 2.50.04 Banques et crédit	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex